

SIÈGES

Localisation

rue saint Michel, place au nord de l'église.

Clichés

Auteur des clichés : Jean-Daniel MICHEL

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R 579

Presse :





Description :

Gros œuvre : Après la Libération, un petit enclos a été aménagé au nord de l'église avec deux stèles,

-l'une en hommage aux 2 Morts pour la France de la commune en 1914-1918 et à 1 résistant et 4 déportés décédés dans les camps nazis en 1945 ;

-une autre stèle consacrée à 5 maquisards torturés et tués à Sièges en 1944. Il semble que les 5 maquisards cités sur cette dernière stèle n'étaient pas de Sièges.

Éléments décoratifs : Une Croix de Lorraine en relief a été sculptée de chaque côté de la stèle dédiée aux Morts pour la France 1914-1918 et aux déportés morts dans les camps nazis en 1945. Ces deux croix de lorraine ont été **remplacées en 2026** par une flamme et une croix de Lorraine en métal placées de chaque côté de la stèle centrale.

Symbolique religieuse : aucune

Inscription

HOMMAGE A NOS MORTS

Auteurs

entreprise : ?

****Ancien monument aux morts 1914-1918 actuellement disparu**

Conflits remémorés :

1914-1919 : 4

1939-1945 : 5 (1 mort en 1944 et 4 déportés)

Population

1911 : 66 habitants

1921 : 47 habitants

Auteur

Jeaugeon à Saint-Claude

Historique de la réalisation

15 février 1920 : Alfred Beaudet étant maire, le conseil municipal, après avoir reçu la circulaire du préfet relatant les dispositions de la loi du 25 octobre 1919, décide d'inscrire au budget additionnel la somme de 2 000 F qui ajoutée à la quête de 300 F permettra de réaliser la moitié de la somme nécessaire pour l'érection d'un monument aux morts. Le conseil espère que l'État pourra allouer une subvention de 300 F.

13 juin 1920 : Le conseil décide de faire entrer dans les recettes du budget additionnel 1920 la somme de 120 F représentant le montant de la quête faite à domicile et vote l'inscription dans les dépenses d'une somme de 600 F : montant du coût de la plaque commémorative.

22 juin 1921 : Dossier relatif à la pose d'une plaque commémorative :

1° demande de subvention ;

2° Vote de la dépense ;

3° croquis de la plaque à poser sur la façade de la mairie par Jeaugeon avec inscriptions « *Hommage aux morts de la Grande Guerre* », noms des morts et palme gravés ;

4° avis de la commission artistique

5° devis estimatif

6° Indication des moyens auxquels on a recours pour couvrir la dépense.

Note en bas de page : Plaque marbre blanc : 200 F – préparation de l'emplacement : 100 F – Transport : 30 F – Total 330fr F. Crédit de 600 F inscrit au budget.

21 juillet 1921 : La commission artistique spéciale des monuments aux morts de la Grande guerre accepte le projet de la commune de Sièges.

6 août 1921 : Décret du Président de la République qui approuve la délibération du 13 juin 1920. Signé Millerand.

29 août 1921 : Commune de Sièges. Questionnaire pour une subvention de l'État.

Nombre de combattants morts : 4 (2 nés non-résidents + 2 nés résidents)

Financement

Coût des travaux : 330 F

Part communale : 170 F

Souscription communale : 120 F

Subvention de l'État : 40 F

Modifications au monument, à son entourage : La mairie a été brûlée en 1944 et la plaque commémorative placée en 1921 a été détruite par les flammes.

*****Mémorial des martyrs de Sièges inauguré le 12 avril 2026**

5 stèles peintes disposées en demi-cercle autour des monuments 1914-18 et 1944.

Le mémorial honore la mémoire de cinq résistants torturés et assassinés le 11 avril 1944 à Sièges lors de la seconde phase de l'opération *Frühling* (Printemps), menée du 7 au 18 mars dans le nord de l'Ain et le Haut-Jura par 5 000 soldats de la Wehrmacht, appuyés par des Français collaborationnistes et des miliciens. Cette opération a eu pour objectif de neutraliser les maquis du Groupement Nord, ainsi que ceux du Sud-Est du Haut-Jura,

Ce mémorial est le fruit d'un partenariat ayant réuni la commune de Viry, l'association Mémoire de la Résistance et des maquis de l'Ain et du Haut-Jura, la promotion « Lieutenant Darthenay » de l'école Spéciale Militaire de Saint-Cyr et l'ONaCVG du Jura. La contribution

de l'ONaCVG du Jura a débuté par une esquisse crayonnée rapidement, par la conception et le don d'un pupitre pédagogique et s'est achevée par la mise en peinture des 5 stèles.

Différences entre les listes répertoriées dans des lieux différents : La plaque placée contre la façade de la mairie en 1921 comptait 4 noms, celle de la stèle citée au début de la notice n'en cite que 2

Transferts éventuels : aménagement d'un enclos près de l'église

Bibliographie

Brochure INSEE, « *Populations communales du Jura 1790-1975* », Imprimerie Éblé, Besançon, 1975.